

COMMISSION STATUTS & REGLEMENTS

PROCES-VERBAL N° 07/2021

REUNION DU 21 JUILLET 2021

Présidence	Jean Gracia
Présents	Daniel Arcuset, Eric Berenyi, Odile Eskenazi, Jean-Pierre Fournery, Clément Gourdin, Annie Laurent, Kévin Legrand, André Ossola, Béatrice Pfaender Et Gérard Pinel
Excusés	Oliver Bortolameolli (DG), Anne Le Lan, M'bra Marna (DG)
Assiste	Pierre-Yves COLIN (DG)

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2021

Le procès-verbal de la réunion de la CSR en formation plénière du 10 juin 2021 a été transmis tardivement. Les membres sont appelés à faire toute remarque par courrier électronique à l'issue de la réunion.

Hors réunion : aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 10 juin 2021 est adopté.

2. Mouvement des clubs

Depuis la dernière réunion, une réactivation de club et dix radiations sont à signaler.

LIGUE D'ATHLETISME DU GRAND EST

RADIATION

057045 ATHLE SPORTS SARREGUEMINES ARRONDISSEMENTS

LIGUE D'ATHLETISME DES HAUTS-DE-FRANCE

RADIATION

0080051 COURIR EN BAIS DE SOMME

LIGUE D'ATHLETISME D'ÎLE-DE-FRANCE

RADIATION

075173	TU VIS TU DIS
078471	OXYGENE PSA
092092	RATHELOT GRADE REPUBLICAINE
094080	ASSOCIATION SPORT PASSION VINCENNES

LIGUE D'ATHLETISME DE NOUVELLE AQUITAINE

RADIATION

017062	S/L ATHLETIQUE CLUB AUNIS ATLANTIQUE
064033	S/L MESSIER DOWTY SPORT OLORON

LIGUE D'ATHLETISME DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

RADIATION

004017	LE CLUB TRAIL REILLANNE
--------	-------------------------

REACTIVATION DE CLUB

0050038	TRAIL RUNNING ATTITUDE
---------	------------------------

Point sur les licences et les affiliations :

Au 21 juillet 2021, la FFA comptait 259 595 licenciés contre 305 828 au 21 juillet 2020, soit une baisse de 15,12%.

Au 21 juillet 2021, 2 430 clubs sont affiliés à la Fédération.

3. Textes Règlementaires

La CSR dresse un état des lieux des différentes thématiques règlementaires qui seront abordées au cours de l'olympiade. Les impacts dans les différents textes règlementaires et les conséquences pour les différents acteurs de la Fédération doivent être identifiés.

1. Monitoring des actions

Etablir la liste des actions administratives à réaliser régulièrement – Réaliser un guide des procédures internes (suivi d'application des décisions, envois de documents...) facile d'accès et synthétique mais complet.

2. Comité d'éthique et de déontologie

Ajuster le rôle du Comité d'éthique et de déontologie dans le Règlement intérieur (notamment quant au suivi des décisions disciplinaires).

3. Gouvernance

Une loi sur le sport est en discussion au Parlement et imposera des modifications de gouvernance aux fédérations sportives. Par ailleurs, dans le cadre d'une réflexion globale sur la gouvernance, la thématique de l'économie sociale et solidaire et les différents dispositifs qu'elle offre devront être étudiés. La réflexion sur la gouvernance devra être abordée de manière globale, y compris vis-à-vis des structures déconcentrées ou des structures internes.

4. Statuts-types des structures déconcentrées

Les modifications identifiées ne seront sans doute pas réalisées tout de suite par la Comité directeur fédéral. Néanmoins, les différentes structures peuvent anticiper et adopter certains changements après que ceux-ci auront été validés par la CSR (comme l'intégration de la visioconférence et du vote électronique par exemple).

5. Représentation des territoires

Le Règlement intérieur de la FFA va devoir être modifié pour intégrer la création des groupes de travail représentant les différents territoires (ligues, comités...).

6. Règlement électoral

Le texte qui devait initialement être adopté en avril 2020 (adoption reportée en raison du report de l'Assemblée générale en septembre 2020) est prêt. Des modifications à la marge pourraient être ajoutées.

7. Règlement financier – Procédure d'achats

La procédure d'achats va être revue. Cette mission incombe avant tout au Trésorier général et au Pôle Comptabilité et Gestion avec l'aide de la Commission des finances et du budget.

8. Règlementation running

Un groupe de travail spécifique associant des membres de la CSR et de la Commission nationale running travaillera précisément sur les modifications de ce texte.

9. Mise en place d'une date unique

Dans le cadre de la mise en application du programme Impulsion 2024, une réflexion sera menée sur la mise en place d'une date unique (affiliation et prise de licence, changement de catégorie d'âge, bilan sportif...) afin d'identifier les différents impacts dans la règlementation fédérale.

10. Réflexion quant aux différents types de licences

Dans le cadre de la mise en application du programme Impulsion 2024, une réflexion doit être menée au sujet des différents types de licences délivrées par la FFA avec pour objectif de les rendre plus lisibles quant à la pratique qu'ils permettent.

11. Renouvellement de licences des athlètes de haut niveau

Il existe toujours des difficultés de renouvellement de la licence de ces publics. Il faut trouver une solution (soit réglementaire, soit en termes de communication notamment) pour les inciter à le faire et leur éviter tout risque dans leur pratique sportive.

12. Mettre en cohérence la terminologie

La terminologie de l'ensemble de la règlementation fédérale est à revoir. Parfois, des termes obsolètes subsistent encore dans certains textes. De plus,, la signification des termes utilisés doit être identique dans l'ensemble de la règlementation.

13. Création et rôle des groupes de travail

A la lecture du Règlement intérieur, des groupes de travail peuvent être créés par le Comité Directeur. Il apparaît que des groupes sont mis en place également au sein des commissions (c'est le cas de la CSR notamment) et d'autres sont créés par le Bureau fédéral. Une réflexion doit être conduite afin d'harmoniser la mise en place des différents groupes de travail et leur rôle.

14. Règlement des agents sportifs et Règlement médical

Des règlements doivent subir un « toilettage » par suite des différentes modifications réglementaires ou pour s'adapter aux évolutions de la pratique.

15. Représentation des territoires ultramarins non représentés

Actuellement, les clubs de trois territoires ne sont pas représentés lors de l'Assemblée générale de la FFA car aucune ligue n'existe dans ces territoires. Une réflexion doit être menée pour y remédier.

16. Mise en cohérence de la réglementation technique

Un groupe de travail regroupant l'ensemble présidents des commissions techniques et de la CSR a été mis en place. Il mène actuellement ses travaux.

17. Communauté européenne d'Alsace

La loi instaurant la Communauté européenne d'Alsace offre la possibilité de créer un échelon sportif infrarégional (au sein de la Ligue du Grand-Est) couvrant le territoire alsacien (qui regroupe actuellement deux comités départementaux). Des discussions avec les acteurs locaux sont en cours.

4. Groupes de travail de la CSR

En sus des groupes de travail Mutations et Textes réglementaire, la CSR va mettre en place avec la Commission nationale running un groupe de travail particulier afin de faire évoluer la Réglementation des manifestations running.

Ce groupe sera composé de :

Jean Gracia, Eric Berenyi, Daniel Arcuset, Michel Huertas, Philippe Pellois, Clément Gourdin, Pierre-Yves Colin et, éventuellement, d'autres experts désignés par la CNR.

5. Commission départementale running 29

La CSR a été alertée et sollicitée afin d'apporter un éclairage sur la situation de la CDR 29. Cette commission n'a toujours pas renouvelé son bureau à la suite de différents reports (liés à la situation sanitaire). Certains s'interrogent sur les modalités d'organisation de l'élection à prendre en considération en relevant que celle-ci devait initialement se tenir en octobre 2020.

La CSR indique que les règles applicables à une élection sont celles applicables au jour de l'élection et ne sauraient être celles qui s'appliquaient à une période antérieure.

6. Prochaine réunion

➔ Mercredi 15 septembre 2021 à 11h (plénière)

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean Gracia', enclosed within a circular scribble.

Jean Gracia
Président de la CSR